



Education Européenne

n°3
Juillet 2011

EDITO

Avec la parution de ce numéro 3 et de sa diffusion à 60.000 exemplaires, la revue Education Européenne s'inscrit dans la durée et témoigne de l'intérêt pour les questions éducatives en Europe de la part non seulement d'un nombre croissant d'utilisateurs, de professionnels, de militants associatifs, syndicaux et politiques mais aussi d'un public plus vaste de citoyens européens.

Ce numéro témoigne qu'à l'heure où les écoles européennes sont soumises à des contraintes budgétaires drastiques, leur devenir est réévalué par le Parlement européen ainsi que par d'autres acteurs. Dans quel but? Les développer, et les rendre accessibles à d'autres populations. Cette dynamique coexiste, même si elle ne donne pas encore lieu à une action coordonnée, avec l'essor des programmes communautaires visant à renforcer les échanges et à faire reconnaître les qualifications partout en Europe.

Le modèle pédagogique et éducatif expérimenté au sein des écoles européennes, fondé sur l'adaptation du cursus aux élèves, dans un contexte multilingue, interculturel et cosmopolite, a non seulement permis jusqu'à présent l'éducation de centaines de milliers de jeunes mais indique la voie à suivre pour favoriser l'intégration et la mobilité à l'échelle de notre continent. La priorité est donc de créer des écoles européennes dans toutes les grandes métropoles de l'Union.

En même temps, le développement d'écoles européennes hors Union, en lieu et place d'écoles nationales, permettra de faire des économies importantes grâce à des synergies, de satisfaire de manière plus rationnelle les besoins croissants à l'étranger de nos compatriotes européens, et d'illustrer aux yeux du monde le paradigme et la devise qui fonde la construction européenne, celle de « l'unité dans la diversité ».

A l'heure où notre Union tâtonne pour élaborer une politique extérieure commune, le développement dans les grandes capitales du monde de telles écoles européennes constituerait un signal politique très fort en même temps qu'il offrirait aux futures élites des différentes nations hors Union un cadre pédagogique et éducatif illustrant notre raison d'être, notre civilisation et l'attractivité de nos valeurs. **A quand, pour commencer, des écoles européennes à Pékin, Moscou, Washington, Brasilia, Tokyo, Hanoï, Le Cap, Jérusalem, New Delhi, Sydney, Mexico.....?**

Dans ce numéro :

Présentation du projet Cavada	2
Entretien avec Mme Christmann	3
Manifestation à Luxem- bourg	4
Compte-rendu de la jour- née d'études du 14 mars	6
Les écoles liées au CCR	8
Une école européenne à la Haye	10
Classes transplantées à l'école de Woluwe	10
Résolution du Gudee	12
Témoignage	14
Education, formation et mobilité intra-européenne	14
A Citizen's Initiative	16

Nous attendons vos réactions à ce numéro sur notre page Facebook:

« [Ecoles européennes](#) »

Présentation du projet Cavada

Jean-Marie Cavada, membre de la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement Européen, a proposé un rapport sur le système scolaire européen. Nous vous en présentons un résumé.

Le rapport insiste en premier lieu sur la nécessité d'exporter le modèle d'éducation européenne dans les systèmes nationaux, à la fois par le **développement d'écoles de type II et III**, et par l'intégration dans les écoles nationales de concepts empruntés aux Ecoles européennes. En corollaire, il rappelle que les titulaires du baccalauréat européen doivent pouvoir être admis dans toute université de l'UE.

Concernant les aspects pédagogiques, on relève les propositions suivantes :

- ◇ Recourir aux langues dites véhiculaires (FR, EN, DE) pour l'enseignement de toutes les matières non fondamentales.
- ◇ Améliorer le recrutement des chargés de cours, et faire en sorte qu'ils puissent être contrôlés par des inspecteurs.
- ◇ Veiller à une prise en charge de qualité des élèves SEN (en pratique, appliquer des coefficients à cette catégorie d'élèves lors du calcul de la taille des classes).
- ◇ Créer un certificat de fin d'études, autre que le baccalauréat, pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers la filière professionnelle.

Concernant les aspects budgétaires, le rapport met l'accent sur les problèmes de surpopulation et de restrictions des coûts. Il propose les pistes suivantes :

- ◇ Favoriser et renforcer l'autonomie de gestion des écoles.
- ◇ **Créer, dès lors que le quota d'élèves est atteint, de nouvelles sections linguistiques.** Ce qui permettrait non seulement aux SWALS de suivre un enseignement de leur langue maternelle, mais aussi d'alléger la charge financière qui pèse sur certains Etats membres (ceux qui fournissent les enseignants des sections linguistiques où sont inscrits majoritairement les élèves SWALS).
- ◇ **Généraliser le recours aux langues dites véhiculaires pour l'enseignement de toutes les matières non fondamentales.** Mesure qui, selon le rapporteur, engendrerait des économies substantielles.
- ◇ Réviser le modèle de financement des écoles et surtout du recrutement des professeurs : le rapport fait le constat du manque de personnel détaché. **Cette carence de personnel doit être compensée par le recrutement local de chargés de cours, pour lesquels les Etats membres devraient verser une contribution financière.** (A noter : 1/3 des heures dispensées dans les EE le sont aujourd'hui par des chargés de cours, ce qui alourdit considérablement le budget des écoles).

Pour finir, Jean-Marie Cavada rappelle que les Ecoles européennes sont une nécessité et non un luxe. Car elles ont été créées pour garantir aux enfants des agents des institutions européennes l'accès à l'éducation dans leur langue maternelle, de manière à ce qu'ils puissent à tout moment réintégrer un établissement de leur pays d'origine. Elles sont par ailleurs un investissement pour l'avenir des jeunes européens. Il revient donc aux Etats membres de veiller à l'essor de ce modèle unique et exceptionnel d'enseignement en Europe.

*Le rapport est globalement positif. Un regret cependant : on n'y trouve aucune mention de la **dimension internationale** de la promotion des Ecoles Européennes. Véritables vitrines de l'Union, ces écoles sont l'illustration du principe de « l'unité dans la diversité », qui caractérise la construction européenne. De fait, l'Union européenne donnerait une **autre image d'elle-même à l'extérieur** si, au lieu de multiplier les écoles nationales, elle créait des écoles européennes, et avec elles des synergies éducatives, culturelles et économiques.*

Entretien avec Mme Christmann

**Le 7 février dernier, nous avons rencontré Mme R. Christmann,
Secrétaire générale des Ecoles Européennes.**

En quelques mots, quels sont les objectifs de la réforme ?

La réforme a fait l'objet d'une longue gestation de près de quatre ans, entre 2005 et 2009. Elle a porté sur trois piliers : gouvernance, ouverture du système et autonomie des écoles.

Concernant la gouvernance, il s'agit de resituer les niveaux de décision, bien que la Convention donne tous pouvoirs au Conseil Supérieur. De là découle une plus grande autonomie pour les écoles, qui étaient gérées jusque là par un système hyper centralisé.

« L'ambiguïté, en ce moment, c'est la volonté de créer de nouvelles règles qui seraient intangibles, tout en permettant un assouplissement au niveau des écoles. C'est un grand défi. »

Dans la réalité, il va falloir du temps pour appliquer ce principe et pour le faire entrer dans les faits. Les règles actuelles sont complexes, composées de nombreuses décisions parfois ambiguës et qui ne sont pas toujours cohérentes. On a ajouté un préambule au chapitre XIX du règlement pour introduire le concept d'autonomie des écoles, mais il va falloir repenser les règles pour que les choses changent. L'ambiguïté, en ce moment, c'est la volonté de créer de nouvelles règles qui seraient intangibles, tout en permettant un assouplissement au niveau des écoles. C'est un grand défi.

En quoi la situation budgétaire actuelle a-t-elle une influence sur la réforme ?

Il est malheureux que la crise budgétaire frappe au moment où l'on introduit l'autonomie des écoles, car elles doivent gérer des restrictions de moyens. Le système n'est pas le seul à subir la crise, elle touche tout le monde et le système n'est pas isolé de son contexte socio-économique.

L'enjeu majeur est de conserver la qualité mais avec une nouvelle approche.

Le budget est maintenant une enveloppe fermée, il faut adapter les règles et limiter les dérogations, mieux définir les objectifs et les priorités. En fin de compte, la situation actuelle est l'occasion d'évaluer des pratiques qui sont en place depuis très longtemps. Pour trouver les économies demandées, il faut mieux analyser l'emploi des ressources et se montrer inventif. Par exemple, en réduisant le coût

du bac. Il y a par ailleurs des possibilités d'économies en repensant les heures de coordination et de décharge, en limitant les options, notamment leur offre en langue maternelle. On devra étudier les synergies entre grandes écoles, en matières de sections linguistiques et de filières dans le secondaire. Un maximum d'options pourrait être ouvertes, mais pas dans toutes les écoles. La possibilité d'assouplir le cursus par le jeu des options devra être gardée dans une certaine mesure. L'éducation ne devrait pas être un luxe mais une nécessité.

« Pour tenir le budget, il faudra obligatoirement avoir des approches nouvelles. On ne pourra reproduire le même mode de fonctionnement. La crise est une opportunité pour repenser le système. »

Et pour 2012 ?

Le budget 2012 va être difficile. Les nouveaux Etats ont peu d'élèves. Le phénomène des SWALS n'était pas prévu, mais il y a une leçon à tirer de leur bonne réussite scolaire quant au régime linguistique des sections. En outre, en 2012, Laeken et Mamer vont ouvrir. Pour tenir le budget, il faudra obligatoirement avoir des approches nouvelles. On ne pourra reproduire le même mode de fonctionnement. La crise est une opportunité pour repenser le système.

Qu'en est-il du personnel ?

Le personnel participe aux efforts budgétaires. On vient de créer une nouvelle grille pour le personnel détaché et des décisions sont prises concernant les salaires des chargés de cours.

Les détachements posent également problèmes. La règle proposée par la réforme est purement indicative. Les états membres n'ont pas accepté l'idée de fournir des enseignants détachés au pro rata du nombre d'élèves. Par ailleurs, il y a la possibilité d'avoir des locuteurs non natifs provenant de pays qui continuent à détacher. L'augmentation du pourcentage d'enfants de catégorie I justifie un plus grand financement de la Commission, mais la subvention d'équilibre est maintenant plafonnée car la Commission elle-même est soumise aux restrictions de son autorité budgétaire.

Où en sont les réflexions sur les SEN (enseignements à besoins spécifiques) ?

Pour les SEN, il y a une demande de maîtrise des dépenses.

Une première approche consiste dans la création d'une nouvelle catégorie de personnel, qui ne serait pas à proprement parlé des enseignants.

Une seconde approche se trouve dans l'analyse des besoins. Nous pourrions de fait traiter certains handicaps spécifiques par petits groupes d'élèves. L'idée n'est pas de réduire le soutien aux enfants mais de mieux le gérer, ce qui est possible par exemple par une approche groupée des cas de dyslexie. Nous devons apprendre à maîtriser les dépenses, faire un usage plus raisonné des moyens, dans laisser les enfants au bord du chemin.

Quelle est la situation pour les écoles de type II ?

L'ouverture du système s'est faite doucement, ce qui est une bonne chose : cela a permis au système de se rôder et de mettre en place un cadre, par exemple pour les règles d'audit. L'ouverture du bac est un sujet très difficile, pour l'instant limité à Parme.

Les écoles de type II sont développées de façon timide pour répondre aux besoins des Agences. Il fau-

drait aller plus loin et diffuser un enseignement européen, mais cela n'est pas bien accueilli par certains pays, qui estiment avoir suffisamment d'options internationales dans leur propre cursus. L'expérience de Bad Vilbel est de type anglo-saxon, pour répondre à un marché, mais c'est bien prévu par la réforme. Il y a aujourd'hui un certain nombre de demandes d'écoles de type II, mais pas assez. Le système doit être mieux connu dans les différents états membres.

Pensez-vous que la gestion des écoles doivent être laissée uniquement à la DG Admin ? ou devrait-elle s'ouvrir à d'autres DG, dans le contexte de l'ouverture du système ?

Le rattachement des écoles européennes à la DG EAC est un sujet régulièrement abordé, mais les écoles sont très liées aux avantages sociaux du personnel des Institutions. La DG EAC a d'autres objectifs. Mais les EE ne sont pas dans une tour d'ivoire. Ce qui serait intéressant, c'est d'avoir davantage de contacts avec la DG EAC, afin de créer des synergies.

Démonstration in Luxembourg

Demonstration against Budget Cuts in the European Schools Luxembourg April 12, 2011

Following several weeks of preparation and very close co-operation between all the Staff Committees of the EU institutions based in Luxembourg, the APEEE, the Staff representatives in the schools here and the Pupils' committee; a demonstration against Budget Cuts in the European Schools was organised.

It had been decided to hold it on the same day as the Demonstration in Brussels, which unfortunately prevented a contingent from Luxembourg from going to Brussels to demonstrate outside the meeting of the Board of Governors.

Upon my arrival, just before the scheduled start time of 12 o'clock, outside the Administration Block of European School I, there was already an enormous crowd of people. Estimated at more than 1,000 and maybe even up to 2,000.

There were many parents and representatives of the

Staff Committees, but most seemed to be students from the middle to upper Secondary. The atmosphere was electric, the students were in 'party mood', very happy, smiling, chanting things like 'No more cuts!' It became difficult to restrain this extremely enthusiastic group, so the Demonstration actually started moving off early from the designated starting point.

There was a good turn out of 'Stewards' from the APEEE Management Committee and also several of the Staff Committees of the EU Institutions. We also had assistance from the Luxembourg police, who did a good job stopping traffic, so the demonstrators could follow their route safely.

The Demonstrators marched, along on the footpath, from the school campus, to the European Court of Justice, behind a large APEEE banner and also other banners with slogans like:

- "Les meilleurs fonds d'investissement!"
- "N'hypothéquez pas notre Avenir—Guarantee the future of the European Schools"
- "Non a la discrimination Linguistique—Stop Linguistic discrimination"
- "Our education is our future" etc.

Upon arrival at the new Court of Justice building the demonstrators assembled on the forecourt in front of the building while there were some speeches made by the President of the APEEE, the Staff representative from the schools and others.

One important point made by Ian Dennis, the president of the APEEE Luxembourg, was the fact that **the average cost per pupil in the Luxembourg School system at 22,000 euro is almost double that of the average cost per pupil in the large European Schools like in Luxembourg, so the ESS is NOT too expensive, it could be considered a bargain for the what the ESS delivers in**

terms of high quality education especially in languages and Sciences.

The action ended then and was followed by a series of interviews with the very numerous members of the media present. The next day there was a huge amount of coverage in the local Newspapers.

This event was such a big success mainly due to the excellent co-operation between all the stakeholders in the system. **Together we are stronger, united in diversity!**

We greatly regret however the steps taken by the local management of the European Schools here, to put every possible obstacle in the way of teachers, staff and students, to stop them taking part in the demonstration, which was for the benefit of the schools, and which nevertheless was a resounding success!



As the demonstration came to a close, at the suggestion of the President of the Pupils' Committee, the demonstrators formed themselves into the shape of the letters E.U. so a symbolic photograph could be taken.

A video of the demonstration is available on the www.gudee.eu website

Compte-rendu de la journée d'études: Les écoles européennes après la réforme de 2009 : quel avenir?

Le 14 mars 2011, le Comité central du Personnel de la Commission, sous l'impulsion de son président Christiano Sebastiani, avec le concours du GUDEE et de la revue Education Européenne, a organisé une journée d'études sur le thème: Les écoles européennes après la réforme de 2009 : quel avenir ?

Cette journée a été suivie par plus de 200 participants sur place et par 5000 connexions en web streaming. Après une session introductive à laquelle participait Mme Christmann, secrétaire générale des écoles européennes, trois tables rondes ont travaillé sur les trois piliers de la réforme :

1. Budget et financement
2. Ouverture et pédagogie / Réforme du baccalauréat européen
3. Autonomie et gouvernance.

Une session conclusive, avec le Vice Président Maroš Šefčovič a permis de faire le point sur les travaux des tables rondes ainsi que sur les ateliers tenus précédemment (écoles de Bruxelles et écoles du CDR).

Inévitablement, compte tenu du contexte budgétaire, les discussions se sont focalisées sur ce sujet. **Les risques ont été clairement identifiés :**

- ◇ Modèle de financement profondément remis en cause (les parties à la Convention ne respectent plus leurs engagements)
- ◇ Impact sur la pédagogie et la qualité, en particulier sur la diminution de l'offre d'accès à certains cursus universitaires
- ◇ Remise en cause de certains programmes de soutien aux élèves en difficulté ou à besoins spéciaux et donc :
- ◇ Renforcement de la perception élitiste des écoles et discriminations sociales et linguistiques

La Commission a insisté sur le fait que les budgets des écoles restent en augmentation et qu'un pourcentage d'accroissement à deux chiffres ne peut être accepté. Deux écoles vont s'ouvrir et la population scolaire continue à progresser (quoique près de 50% des parents ayant droit trouvent d'autres solutions de scolarisation), ce qui relativise cependant cette augmentation budgétaire. Tous les participants ont insisté sur un principe clair : les coupes budgétaires doivent affecter d'abord les coûts administratifs. S'il fallait en venir à toucher à la pédagogie, des études d'impact devraient préparer des décisions de principe au niveau des autorités politiques qui devraient assumer ces choix.

L'ouverture du système, grâce à des écoles nationales offrant une éducation européenne sanctionnée par le Baccalauréat européen, **reste timide**. Il est vrai que la crise du modèle que l'on cherche à exporter ainsi n'aide pas à sa diffusion. Néanmoins, de nombreux participants ont pointé des besoins de scolarisation, comme à Séville, et ont même insisté sur le fait que des implantations décentralisées (Agences ou Offices) devraient être conditionnées par l'engagement des Etats-hôtes d'offrir une solution de ce type.

Enfin, au niveau de la gouvernance, une vraie autonomie des écoles dans un projet pédagogique clair reste à construire. Au niveau central, de même, **la gouvernance doit être revue de fonds en comble pour rétablir l'équilibre du système**.

Cette journée d'études a permis de faire le point sur la réforme de 2009 et de conclure qu'en tous les domaines, le bilan reste très insuffisant. On ne fera pas l'économie d'une nouvelle réflexion, à laquelle les Parents et le personnel devraient cette fois être associés dès le départ.

Qui décide du budget des écoles ?

Les écoles européennes sont régies par un traité intergouvernemental, la Convention, qui institue, en premier niveau, des Conseils d'administration dans chaque école. Ces CA préparent chacun un budget, ensuite consolidé au niveau du système et soumis à l'examen d'un Comité budgétaire. L'organe décisionnaire final est le Conseil supérieur, où siègent les parties à la Convention, qui fixe le budget et qui donnera in fine décharge de leur gestion aux CA des écoles et au Secrétaire général. La Commission européenne représente les Institutions dans tous ces organes et est censée verser une subvention d'équilibre (à peu près 58 % du budget total). Mais sous la pression de sa propre autorité budgétaire (Conseil et Parlement), depuis quelques années, la Commission fixe désormais a priori l'enveloppe qu'elle peut consacrer aux écoles.

« C'est [l']absence d'identité commune qui est une des causes de notre incapacité à aller de l'avant aussi rapidement qu'il serait nécessaire dans la construction européenne. Car les citoyens ont du mal à penser Europe quand il s'agit de vie politique, d'engagement économique et social, de budget ou défense. Et donc quand l'Europe fait irruption dans leur vie quotidienne, ils peuvent se sentir dépossédés de leur rôle de citoyen vis-à-vis d'un centre de décision qui est en dehors de leur environnement et de leurs références. [...]

Il est donc d'autant plus important de soutenir cette magnifique idée des Ecoles européennes [...] qui ont développé un enseignement très original, par l'apprentissage des langues et des cultures, l'histoire et la géographie européenne et surtout de la vie ensemble.

Pour autant l'avenir de ces écoles comme élément précurseur d'un véritable enseignement européen susceptible de forger une réelle identité européenne serait menacé si les écoles européennes devaient se recroqueviller sur un service exclusif pour les enfants de fonctionnaires ou réduire les choix linguistiques qui représentent le respect de la diversité des cultures européennes.

C'est la raison pour laquelle je soutiens totalement le projet de développement des écoles européennes, aussi bien en en augmentant le nombre et en installant dans tous les états Membres, mais aussi et surtout en ouvrant l'accès à tous les enfants, notamment ceux issus des milieux les plus modestes. »

Henri Malosse

Président du groupe des Employeurs au Comité Economique et social européen

Georges Vlandas

Vice-président du CCP
Co-président du Gudee

« S'il fallait retenir une phrase des Etats généraux de 2007, c'est celle-ci : « *Nous devons aussi retrouver l'élan et l'envie de rêver et de penser véritablement européen* ».

Le projet des Ecoles européennes, l'idée d'une éducation européenne largement accessible restent des objectifs enthousiasmants. Ce sont aussi des objectifs nécessaires pour la construction européenne et pour le long terme de la compétitivité de l'Europe. Il faut à nouveau considérer l'éducation comme un investissement particulièrement rentable. L'Europe a besoin de citoyens capables d'innover, de communiquer au-delà de leurs frontières, de travailler à des projets communs, en bref, de citoyens ayant reçu une éducation qui les y prépare.

Pour concrétiser ce rêve et formuler ces objectifs, il ne faut pas compter sur une approche top-down. C'est le citoyen qui doit exiger de ses représentants qu'ils y travaillent, tout comme à l'origine du projet des écoles européennes, on trouve un groupe de parents à Luxembourg. C'est l'ambition de cette journée d'études que d'aider à cette prise de conscience et de susciter les initiatives.

These are issues you have been talking about all day. However, this meeting is not just to see where we are - following the Reform - but also to see where we are going. Ten years ago, 2002, the schools were at a turning point and a "Consultation on options for developing the European Schools system" began. The European Parliament and member States advocated the opening up of the system and the strengthening of the Baccalaureate. Today we are at another turning point exacerbated by the financial crisis. Therefore, we are delighted that the European Parliament is again looking into the question of European schools and we look forward with interest to their report under the auspices of Mr. Jean-Marie Cavada of the Education and Culture Committee.

[...]Interparents believe that it is time for the original political impetus to be renewed. The European Schools and the European Baccalaureate are a platform for the European Union to coordinate a major expansion in European education. They are part of public education in Europe and should address to the population as a whole. The time is right. Now is the time to act boldly and constructively so lets do it together.

Ana Gorey

Présidente d'Interparents

Les écoles européennes: un atout pour attirer des chercheurs de qualité au CCR

Le 1^{er} mars 2011, s'est tenu un atelier sur l'éducation, l'offre pédagogique et les Ecoles européennes liées aux sites de la direction générale Centre Commun de Recherche (CCR). Une journée organisée par Ignazio Iacono, vice-président du CCP (Comité central du personnel) de la Commission. La DG CCR centralise plusieurs instituts de recherche qui se situent à Petten (EE à Bergen-NL), Karlsruhe (EE à Karlsruhe-DE), Mol (EE à Geel-BE), Ispra (EE à Varese-IT) et Séville (pas d'EE-ES). « Les Ecoles européennes sont un des atouts de l'existence de ces sites et ont été ouvertes lors de la création des différents instituts de recherche au moment de la mise en œuvre du traité EURATOM », explique Ignazio Iacono.

POURQUOI AVOIR ORGANISÉ CETTE JOURNÉE ?

L'offre pédagogique est primordiale pour attirer mais aussi retenir le personnel sur ces sites de travail « périphériques » de la Commission. Cependant, ces écoles doivent faire face à des problèmes liés à la précarisation constante du système des Ecoles européennes et à la paupérisation de l'offre pédagogique pour des lieux d'affectation hors Bruxelles et Luxembourg.

« L'atelier du 1^{er} mars était donc une étape incontournable pour la préparation de la journée d'étude du 14 mars sur l'éducation européenne : *Les Ecoles européennes après la réforme de 2009 : quel futur ?* », continue I. Iacono.

LES PARTICIPANTS

Les directeurs des Ecoles et le Secrétariat Général, réunis par Ignazio Iacono, ont pris part aux débats sur les défis de ces écoles, suite à la conclusion des tables rondes auxquelles ont participé l'Administration du CCR, les représentants des parents d'élèves, les représentants du personnel. Les tables rondes se sont conclues par une trentaine de propositions/recommandations concrètes, reprises dans le rapport officiel de cette journée. Ces propositions seront présentées aux décideurs politiques des Ecoles européennes.

UN CCR EN PLEINE EXPANSION

La nouvelle stratégie du CCR, calquée sur l'agenda politique de la Commission et donc sur EU 2020, fixée en 2010, va mener à l'intensification des relations entre les différents sites. « Cette nouvelle stratégie a des conséquences sur des aspects tels que les profils pour les prochains recrutements mais aussi la mobilité du personnel en place. »

Les perspectives pour le CCR prévoient une augmentation importante du personnel dans les deux à trois prochaines années; une proportion élevée de personnel temporaire va devoir être remplacée et un nombre conséquent de fonctionnaires part à la retraite.

Des concours spécifiques ont été lancés et une liste de réserve est sur le point d'être proposée pour différents instituts et lieux d'affectations du CCR.

QU'EN EST-IL DES ÉCOLES EUROPÉENNES FACE À CETTE ÉVOLUTION DU CCR ?

L'encadrement supérieur et l'Administration du CCR suit activement le développement du système des Ecoles et de l'offre pédagogique autour de ses sites ; un exemple récent est la prise de position de la Commission et les interventions au niveau politique pour financer les travaux d'infrastructure de l'école de Varese. La DG CCR s'est également engagée à suivre la situation de Séville qui reste insatisfaisante par rapport aux besoins sur ce site. Une alternative à la situation actuelle, et permettant un curriculum éducatif international, devrait être développée et mise en œuvre.

« La viabilité et le développement des Ecoles est donc sur les agendas à tous les niveaux au CCR ».

QUESTIONS STRUCTURELLES

Par rapport aux Ecoles de Bruxelles et de Luxembourg, les Ecoles liées au CCR sont différentes, et par leurs tailles et par leurs localisations (décentralisées par rapport aux capitales des pays hôtes). Ces éléments ont un impact important sur l'offre pédagogique dans ces écoles. Les défis sont donc assez différents également car elles doivent organiser leur fonctionnement par rapport à un système qui souffre de sur-régulation issue d'un pouvoir central qui devrait plutôt créer un cadre général de règles et donner l'autonomie nécessaire aux écoles lorsque la source d'origine d'un nombre conséquent des élèves est différente (catégories 2 et catégories 3).

Considérant ces spécificités en taille et localisation, les tables rondes se sont donc tout naturellement prononcées **en faveur de l'autonomie des écoles** mais en insistant sur une augmentation de la collaboration et donc la synergie entre les écoles du CCR afin de trouver, entre autres, des moyens d'attirer des élèves de catégorie 2 et de catégorie 3.

LES ENSEIGNANTS

Un cadre plus clair pour le recrutement des enseignants devrait être élaboré; en effet, une structure plus centralisée pour gérer le processus, avec des décisions prises par les écoles, permettrait une approche plus cohérente tout en assurant l'adéquation avec les besoins des écoles.

Des procédures de gestion de l'assurance qualité existent déjà et devraient assurer l'adéquation entre les utilisateurs du système et les besoins pédagogiques, entre autres. Il ne reste donc plus qu'à ressortir des tiroirs ces procédures déjà adoptées par le Conseil supérieur mais jamais mises en œuvre.

Celles-ci prévoient aussi un cadre clair de **formation continue du personnel enseignant**. Le système d'inspection pourrait également être pris en considération dans le cadre de l'assurance qualité des écoles. La possibilité de pouvoir garder des enseignants à plus long terme doit être exploitée par un meilleur suivi et un système d'inspection adapté. En effet, les écoles souffrent du départ des enseignants qui ont passés plusieurs années dans les écoles et qui ont acquis une expérience précieuse.

ASPECTS FINANCIERS

L'algorithme actuel pour la fixation du minerval n'est pas adéquat aux situations socio-économiques locales. L'offre et la demande régionale sont des critères de mise en œuvre à considérer pour le niveau du minerval. Un partenariat et des liens au niveau régional devraient également être développés pour assurer une intégration complète dans le paysage éducatif des régions où le CCR et ses écoles sont implantés.

Le contenu des contrats pour les catégories 2 et 3 d'élèves doit donc se faire localement pour faire rentrer des revenus mais aussi pour remplir certaines des classes. « En effet, bien que la raison d'être des Ecoles européennes liées au CCR soit de scolariser les enfants de son personnel, la viabilité pédagogique pour les catégories 1 est assurée par la présence des

catégories 2 et 3 dans ces écoles et donc la possibilité d'accéder à ces écoles », rappelle I. Iacono.

QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

Les Ecoles européennes ont un système pédagogique unique basé sur cinquante d'années d'expérience et de bonnes pratiques avec les Etats membres. Néanmoins, pour les Ecoles ayant un profil basé sur un nombre limité de sections linguistiques, une mise au point est maintenant nécessaire.

Les règles pour l'organisation des classes et des sections linguistiques doivent être adaptées à la situation de ces écoles (Quid de la situation des SWALS, dont le nombre a augmenté sans que les écoles n'adaptent leurs règles ?).

CONCLUSIONS

En conclusion, I. Iacono a souligné qu'au-delà de la possibilité d'offrir un enseignement et un Baccalauréat de qualité à leurs élèves, « le plus grand défi des écoles liées au CCR est **d'attirer et de retenir un personnel hautement qualifié dans des sites périphériques à Bruxelles** afin, entre autres, de participer au mieux à l'agenda politique prévu dans la stratégie EU 2020. »

Toutefois, a-t-il souligné, « il ne s'agit pas de créer une structure, quelque part dans une région d'Europe, pour des finalités politiques ou des besoins de reconnaissances régionales, pour ensuite empêcher ces structures de fonctionner correctement, sans considération des besoins du personnel. »

Enfin, « l'expérience acquise dans cette variété d'école de type 1 que sont aussi les écoles de petite et de moyenne taille, devrait servir de support à l'expansion des modèles de type 2 et de type 3. Les leçons tirées de cette expérience devraient permettre au citoyen d'accéder à une éducation européenne, comme le préconisent les résolutions du Parlement européen. »

Le compte-rendu d'I. Iacono dans son intégralité : <http://www.gudee.eu>

éditeur responsable : Georges Vlandas - responsable de la rédaction : Judith Sarment - site web : Jean-Paul Soyer.

rédaction : Agnès Lahaye, Ana Gorey, Joëlle Salmon, Daniella Pedroni, Philippe Bioul, Michael Stenger, Philippe Le Guay, Raffaele Napolitano, Michel Parys, Hélène Chraye, Ute Bolduan, Carmen Zammit, Maria Glowacz-de Chevilly, Jean-Paul Soyer, Tomas Garcia-Azcarate, Sylvia Dastis, Ignazio Iacono, Carine Lingier, Karin van Vrede, Timothee Vlandas, Eulalia Claros, Andrea Mairate, Anna Maria Silvano, Augustina Manna, Gérard Hanney Labastille, Jean-Albert De Haan.

Education Européenne est un journal du GUDEE (<http://www.gudee.eu>)

Diffusion : Gudee

Une école européenne à la Haye

Historique de la situation à la Haye

En 1978 : la création de l'Office européen des brevets (OEB) à Munich a entraîné l'ouverture d'une école européenne. Mais, à cette époque, la création d'une école européenne n'a pas été envisagée pour la branche de l'OEB à la Haye.

En 1999 : Installation à la Haye de l'organisation Europol, comme organisation intergouvernementale, dont les états membres sont les états membres de l'Union européenne.

En 2002 : l'organisation Eurojust - agence de l'union européenne - est mise en place à la Haye, par décision du Conseil.

En 2010 l'organisation intergouvernementale Europol est transformée en agence de l'union européenne et obtient le même statut juridique que Eurojust. Les enfants

des organisations Europol et Eurojust, élèves de catégorie 1, sont donc en droit d'obtenir la création d'une école européenne à la Haye.

Outre la branche de l'Office européen des brevets à la Haye et les organisations Europol et Eurojust, se trouvent à la Haye et dans la région de la Haye de nombreuses organisations européennes et internationales qui pourraient être intéressées par une école européenne. Il faut mentionner notamment l'organisation spatiale européenne ESA qui se trouve à Noordwijk, au nord de la Haye. Cet ensemble d'organisations européennes et internationales justifie la création d'une école européenne.

Bonne nouvelle !

Le Conseil supérieur des écoles européennes a approuvé, lors de sa réunion du 14 avril 2011, le dos-

sier de conformité présenté par le gouvernement néerlandais, concernant **la création d'une école de type II à la Haye.**

L'école européenne de la Haye débiterait avec trois sections linguistiques (anglais, espagnol, néerlandais). Une section italienne pourrait être ajoutée si le nombre d'élèves le permet. La fondation néerlandaise "Rijnlands Lyceum", qui gère déjà l'école internationale de la Haye, serait en charge de la mise en œuvre.

Félicitons-nous de l'ouverture de cette nouvelle école, tout en restant vigilants quant à la qualité de l'enseignement et au recrutement des enseignants.

Ecole européenne de Woluwe: l'expérience des classes transplantées

Les classes transplantées des écoles européennes font partie de la formation générale et entrent dans le cadre du programme de découverte du monde. Cinq grands thèmes y sont développés: les sciences, la technologie, l'histoire, la géographie et le socioculturel.

Ces classes permettent aux enfants de valoriser leurs savoirs par l'observation réelle de l'environnement et son analyse. Tout en contribuant à la mise en œuvre du programme, elles donnent un sens aux apprentissages et développent le savoir vivre ensemble, la gestion de la vie collective et l'autonomie. En modifiant leur cadre d'apprentissage, ces classes mettent les enfants en situation de contacts privilégiés avec leurs camarades, les enseignants et les moniteurs.

L'organisation de ces classes n'est pas une sinécure. Elles exigent une énorme préparation, tant adminis-

trative, éducative que pédagogique, de la part de l'équipe d'encadrement. Bien que l'enseignant coordinateur ait quelquefois une longue expérience dans l'organisation de ces classes, il est constamment à la recherche d'axes d'amélioration, d'innovation.

Citons, sans être exhaustif, que cet enseignant veille, entre autres, à:

- L'obtention des autorisations à jour en matière de sécurité et d'hygiène au moment de la réservation,
- la qualité pédagogique des activités proposées sur place en alternance avec des activités plus calmes laissant la possibilité aux enfants de faire le point sur ce qu'ils ont appris mais aussi de se retrouver entre eux,
- la qualité de la structure d'accueil (confort, espace aéré, terrains de jeux, accès rapide aux sites à visiter,...)

- l'adéquation de cette structure aux critères de répartition des enfants selon leur section linguistique et leur sexe,
- le respect des normes d'encadrement et au recrutement de moniteurs qualifiés,
- la qualité des repas et le respect des régimes alimentaires,

Pendant ces classes hors les murs, l'équipe est responsable de la sécurité des enfants et doit donc exercer une surveillance accrue.

De longue date, l'école européenne de Woluwé organise des classes transplantées pour les enfants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années primaires.

Ainsi, **les enfants de 3^{ème} année** partent en classe de mer pendant 3 jours à Blankenberge, sur la côte belge. La structure d'hébergement, idéalement située à proximité de la plage et des différents sites d'activités, permet d'accueillir environ 250 enfants des 9 sections linguistiques et leurs accompagnateurs.

Au programme, visite du Sea Life connu pour l'accueil des phoques malades, soignés et nourris avant d'être relâchés, ses nombreux aquariums, son tunnel sous-marin à requins, ses phoques, raies et loutres,...

Les enfants se rendent aussi au Seafront à Zeebrugge. Le site de l'ancienne criée transformé en musée maritime permet aux enfants de découvrir l'histoire de la pêche, de visiter un bateau-phare et ses nombreux équipements, de s'attarder dans les parties principales d'un sous-marin russe – poste de commandement, compartiment radio et cabines –, et de découvrir les activités et la vie à son bord.

Les enfants bénéficient également d'une visite organisée par des guides-nature dans la célèbre réserve naturelle du Zwin (150 hectares) constituée de marais et de vasières qui abritent des plantes halophiles et de très nombreux oiseaux, et observent les principaux représentants de l'avifaune belge des volières voisines.

Les enfants découvrent de nouveaux concepts tels la chaîne alimentaire des animaux de la mer, les animaux de rochers, le rôle important des algues microscopiques dans la vie des mers et des algues comme premier maillon de toutes les chaînes alimentaires. Ils sont interpellés sur la pollution des océans (origine, types, effets) et comment la limiter.

Lors des ateliers sur la plage avec les guides-nature, ils découvrent les différents coquillages. Des conseils de sécurité leur sont délivrés par un sauveteur en mer, comme suivre les heures des marées, se protéger des rayons ultraviolets, respecter les zones de baignade surveillée et la signification des balises.

Pour **les enfants de 4^{ème} année**, les classes vertes se déroulent pendant 5 jours à Massembe, près de la frontière française, dans un vaste domaine d'environ 140 hectares. Le domaine, traversé par la rivière Massembe, comprend un parc animalier de 10 hectares avec cerfs, biches, sangliers et marcassins, une très belle forêt, deux grands étangs

poissonneux où évoluent carpes, truites, brochets, plusieurs terrains de sport et un parcours d'aventures 'junior' avec pont de singe, mur d'escalade,...

Ces classes transplantées permettent aux enfants de développer leurs connaissances scientifiques et culturelles. Elles les sensibilisent à être responsables et respectueux de l'environnement.

Les enfants participent à des activités nature organisées en forêt avec des guides spécialisés. Ils découvrent l'histoire de la forêt au fil des siècles, son rôle important pour la vie et apprennent à reconnaître les arbres par leur forme, leur tronc, leurs feuilles, l'endroit où ils poussent. Ils répertorient les animaux qui y vivent, leurs particularités et leur mode de vie.

En plus, des activités sportives leur sont proposées dans le domaine tels que football, basket, parcours vitae avec mur d'escalade, cordes, parcours dans l'eau sur pont de bois, promenades fléchées, fun aventure. Les enfants font aussi une excursion à Dinant et visitent la ville, ses grottes et sa citadelle.

Les enfants de 5^{ème} année partent 10 jours en classe de neige à Valmeinier, station française de la vallée de la Maurienne, située à 1800m d'altitude et dont le domaine skiable culmine à 2600m. Le centre d'hébergement se trouve au pied des pistes.

Les élèves étudient les différents aspects de la montagne, observent la nature, l'adaptation de sa faune et sa flore particulière.

Ce séjour s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique global et est traité dans toutes les disciplines dispensées à l'école, tant découverte du monde que mathématiques, langue maternelle, art, sport, musique...).

Pendant 7 jours, les enfants skient, encadrés par des moniteurs diplômés de l'Ecole du Ski français, à concurrence de 2h30 par jour.

En plus de l'apprentissage du ski l'après-midi, diverses activités sont proposées aux enfants le matin en dehors du centre d'hébergement telles que la visite du village, la fabrication du fromage à la ferme, la découverte des sculptures de glace à Valloire, la sortie en raquettes, la luge sur une piste sécurisée et réservée à cet effet, une veillée nocturne...et la classe.

Une nouvelle activité a été proposée en 2011: un guide de montagne est venu expliquer le fonctionnement de l'Arva, appareil de recherche de victimes d'avalanche qui, placé sous les vêtements, émet en continu un signal radio. Il est alors possible de retrouver les personnes ensevelies en un temps très court et ainsi leur donner un maximum de chances de survie.

Chaque soir les enfants participent à des ateliers créatifs.

Ces programmes, chargés, sont décantés pendant les semaines qui suivent le retour des enfants en classe. L'école leur demande de remplir un questionnaire de satisfaction. Il en ressort que **les enfants plébiscitent ces types d'apprentissage et d'expérience.**

Résolution du GUDEE

ON THE WAY FORWARD FOR EUROPEAN SCHOOLS

Preamble

GUDEE (Group Unitaire for the Development of European Schools) agree that the European School system is facing an unprecedented threat due to budgetary constraints which are imposed in the context of the preparation of the 2012 budget.

GUDEE notes that:

- European Schools, with their European curriculum cumulating in the prestigious European Baccalaureate, have helped, and continue to help, our continent prepare young people to live in a world where frontiers are porous and where work and exchanges are increasingly trans-national and trans-cultural;
- European Schools are more relevant than ever with the European Parliament and other major inter-governmental organisations all recommending multilingual, multicultural European education in all member States;
- European Schools serve as models and only need to be adapted to a wider mission than just catering to the children of the staff of EU institutions.

GUDEE calls on:

- The European Parliament to play a key role and fulfil its mandate to oversee all aspects affecting the European Schools system as a whole and to guarantee that the necessary resources are given to develop the European dimension in education, intercultural dialogue, foster the concept of European citizenship, mobility, free movement of persons and help to strengthen European integration;
- Member States to provide a clear political, educational and financial framework necessary to strengthen the present system, particularly whereby national teachers are appointed ensuring access for the European Schools to the teaching expertise of these States and promote linguistic and cultural diversity;
- The Board of Governors to ensure that the necessary guarantees are in place so as to meet the quality standards on which the Baccalaureate is based whilst at the same time giving greater autonomy to the individual schools;
- The European Parliament and the Member States to ensure that the priority is on high quality and accessible education for all citizens and that this education also reflects the core values of diversity and intercultural understanding and contribute to cultural enrichment and European integration.

Diagnostic

The European schools, under considerable pressure for many years, are now facing budgetary constraints which cut to the very heart of the system and the very spirit of European schooling. We appreciate the need for cuts in the Community budget, but they should be restricted to administrative overheads and efficiency savings. When it comes to education, savings will only be possible by compromising the cultural and linguistic diversity, which is the principal and distinguishing characteristic and the main asset of the ES's, and by lowering quality standards.

Seen from the point of view of the Institutions, the presence of type I schools in combination with a high quality educational offer is a key factor, not only in recruiting but also retaining high quality staff and scientists.

Years of coping with the demands of new member states, new language sections, increased number of pupils, inadequate infrastructure and fewer and fewer seconded teachers, have already put a severe strain on the schools. The quality, standards and principles of the European schools system can be compromised no further.

Most stakeholders, including the Central Staff Committee of the European Commission and parents who have contributed towards this reflection on European schooling, strongly oppose any cuts to the curriculum, or extensions to teaching core subjects by non-native speakers or in non-native languages and insist that cuts must not affect the replacement of teachers or affect the maintenance of basic infrastructure for providing core services such as canteen, transport, extracurricular activities, nor safety and security measures which are the responsibility of the School system. If sufficient political impetus is found, the provision of a high quality, multi-cultural and truly European education can be maintained and reinforced in the current system and be made available across the EU.

European Schools are not a "luxury" or "benefit" that staff could conceivably do without, but, on the contrary, a cornerstone of the Europe of the future. A future that, in our view, includes all European citizens. Together we can ensure that European Schools are no longer perceived as an elitist and closed educational system, but rather as a model with over 50 years experience at the service of our societies.

Some important facts

- European schools provide a top quality education leading to the prestigious European Baccalaureate, which assures university level entrance throughout Europe.
- This specific educational system enables pupils to study all subjects (particularly the sciences) in a multi-cultural and multilingual environment, with qualified teachers, with the necessary learning support and maintain their mother tongue.
- This is an essential factor in order to attract, and retain top scientists and highly skilled staff from all over Europe.
- European Education is an essential building block in the construction of Europe and future European citizens. Proposed cuts in the 2012 budget compromise the EU 2020 strategic goals.

Opening of the system

It is extremely important to remember the European Parliament Resolutions in 2002 and 2005 which urged the opening up of the European school system. This was followed by the creation of a High Level Group under the Dutch Presidency and Vice-President Siim Kallas as European Commissioner in charge of European Schools. Their conclusions led to the decision by the Ministers of Education on "Promoting the European Baccalaureate in an opened up and strengthened European schooling system".

We strongly supports the opening up of the system, because we believe in this type of European Education (we see its benefits every day). However, we would like to see more focus on the original determination to "open up and strengthen the European schooling system".

The school system is not being strengthened – we are seeing a deteriorating schooling offer in Type I schools, increasing differentiation between categories of children, less support for small language groups, SWALS and SEN children. What is worse, is an increasing closed shop mentality with all the enthusiasm and expansion happening "outside the system", while teachers, pupils and staff of the schools offering an European schooling are not invited to participate in the working groups, trainings, events, common activities, etc. So instead of opening up, we have to admit that what is actually happening is the opposite.

Also, with regard to the effective and sound management of the whole system, there are also needs for an analysis of how effectively it is working (quality, standards, role of the inspectors, etc) and where improvements/ changes need to be discussed, for example, with regard to the rather vague Mondorf criteria (rules set for the accreditation of schools).

Plus d'information : <http://www.gudee.eu/>

Red flags

The drastic budgetary limits, some of them already in force in 2011, have led the European Schools to implement some actions which are clearly beyond the pale of what is acceptable in a democratic society where equality of treatment and equality of chances are amongst the most basic tenets of the citizens' covenant.

- Discrimination between pupils. Although it is acceptable to set admission criteria, it is absolutely not acceptable to establish differences of treatment between pupils throughout their cursus, once they are admitted. In particular, European Schools are discriminating pupils according to their social origin (determined by the admission 'categories') for allowing or not the access to optional studies or to teaching of the mother tongue.
- Denial of equality of chances. Options determine the 'flavor' of the European Baccalaureate allowing or restricting the access to some university cursus (for exemple, access to scientific studies). Decisions have been taken to raise the threshold for the creation of these options, or worse, for the diminution of the hours taught, thus effectively barring the access to this type of university studies to some children. Therefore, in some schools, children might be denied access to their choices of options. Raising the threshold from 5 to 7 pupils is a disproportionate decision as in fact this will affect the whole life of the children and deny them career opportunities, regardless of their abilities.
- Discrimination on account of disability is an infringement of the EU treaties and the UN conventions. New restrictive practices within schools in reaction to budget cuts as well as some projects currently discussed in the SEN Policy Group should be discontinued or dropped. The European Schools ought to be a role model in this area.

Témoignage

Discours prononcé en juillet 2009 par Athos Pappas, ancien président du comité des élèves de l'Ecole européenne d'Ixelles, lors de la cérémonie du baccalauréat.

« Commissioner Vassiliou, Honorable Guests, Headmasters, Dear teachers, Dear parents and fellow students,

Dear all,

I am here today, as it is a habit in these circumstances to say thank you on behalf of the students. So, first of all thank you to the teachers, thank you to the administration and thank you to the parents. Thank you for your endless efforts to teach us and make of us those who will manage, no doubt about it, to cope with the present economic crisis. So dear teachers do not worry about your retirement and your pension because we are here and thanks to you we will be very effective.

However I'm not going to exhaust my time by extending my thanks. What really matters is to say why we are grateful to you. And the answer is that we are grateful because you have forged our characters with values. Which ones ?

Alors, notre première valeur c'est la vie elle-même. On sait quand il faut travailler et quand il faut se reposer. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs que les écoles européennes organisent des activités comme Eurosport, Europarty et Springfest. A travers de tels événements, on profite de la vie et par le plaisir, on combat les aspects négatifs de celle-ci. Peut-être certains diront que nous ne travaillons pas assez, que nous passons notre temps à faire des fêtes. A ceux-là je répondrai que quand les élèves d'Ixelles ici présents sont mis à l'épreuve, ils réussissent au moins aussi bien que ceux qui travaillent sans arrêt. C'est exactement le repos et le plaisir qu'on obtient de telles activités qui nous assurent un équilibre, et cet équilibre nous donne la force de réussir.

Ensuite, dans cette école on a appris à contribuer à la collectivité. Dans cette école et surtout à travers Springfest, tout le monde a le droit et le privilège de contribuer du moment qu'il a quelque chose à offrir.

Finalement, on est une génération qui incarne, qui illustre réellement l'idée européenne. C'est à dire l'Union à travers la diversité. **Bien qu'on ait gardé nos diversités culturelles, par exemple nos langues nationales, on représente un ensemble uni qui donne l'espoir que les problèmes actuels peuvent être résolus dans un esprit supranational.**

In this spirit I would like to conclude by saying thank you, merci, muchas gracias, dankeschön, dank u wel, ευχαριστω πολυ. »

Education, formation et mobilité intra-européenne

La coopération éducative en Europe a d'abord été le fait du Conseil de l'Europe et l'Union européenne ne s'y est impliquée qu'à partir de 1976 grâce à un premier programme de coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation. Les premiers grands programmes d'action concernant essentiellement l'enseignement supérieur et la formation professionnelle n'ont commencé qu'à la fin des années 80. Le Traité de Maastricht étend ces actions à l'enseignement scolaire en 1992. D'après les traités, l'é-

ducation relève de la compétence des États membres et la Commission européenne ne peut intervenir dans ce domaine qu'au titre du principe de subsidiarité, «quand les dimensions et les effets de l'action envisagée impliquent que les objectifs poursuivis seront mieux réalisés au niveau communautaire».

Malgré des avancées nombreuses et significatives, tout reste à faire. En effet, on observe d'importantes **rigidités du marché du travail intra**

communautaire. Elles sont dues en grande partie à des obstacles tels que la reconnaissance insuffisante des qualifications, des protections contre l'arrivée de nouveaux entrants dans certaines professions, des tracasseries pour la mise en œuvre de la liberté d'établissement des citoyens européens, sans parler de nombreux problèmes dans la vie de tous les jours, parfois inattendus (délivrance de médicaments, formalités administratives et fiscales, mauvaise interopérabilité d'équipements ...)

Mais il y a d'autres causes, probablement plus gênantes encore. Les travailleurs eux-mêmes sont souvent peu préparés à bouger en Europe. Leur pratique des langues est souvent rudimentaire voire nulle (certains enseignements nationaux font cependant mieux que d'autres) et leur connaissance des cultures européennes au-delà des clichés est pratiquement inexistante. Il est aisé de comprendre la perte d'opportunité économique qui résulte de cette **mobilité insuffisante**, quand on compare le marché du travail européen avec le marché américain.

Par ailleurs, une famille qui migrerait temporairement dans un autre pays européen se retrouve généralement **sans solution éducative satisfaisante** pour ses enfants, sauf exception, sans parler du surcoût souvent prohibitif des écoles internationales.

Souvent, les études sur la fluidité du marché du travail se concentrent sur les compétences et l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les travailleurs. Mais elles oublient la dimension de l'espace européen et de la mobilité des travailleurs, un oubli particulièrement malheureux et même incompréhensible quand on considère les évolutions rapides des bassins d'emploi.

Reconquérir cette dimension géographique est l'un des grands défis des politiques européennes. **L'éducation à dimension européenne dans tous les systèmes nationaux apparaît dans cette optique comme un investissement indispensable pour le développement du marché unique.**

Programmes Européens éducation et formation tout au long de la vie

L'Union européenne gère de nombreux programmes visant à renforcer les échanges et à faire reconnaître les qualifications partout en Europe. Voici le tableau récapitulatif des principaux dispositifs européens:

COMENIUS pour l'enseignement scolaire
ERASMUS pour l'enseignement supérieur
LEONARDO DA VINCI pour l'enseignement et la formation professionnels
GRUNDTVIG pour l'éducation des adultes
Le PROGRAMME TRANSVERSAL s'intéresse à la coopération et l'innovation dans les politiques d'éducation et de formation, à l'enseignement et l'apprentissage des langues, aux TIC, à la valorisation des résultats.
Le PROGRAMME JEAN MONNET concerne les activités d'enseignement, de recherche et de réflexion sur l'intégration européenne.
Le dispositif EUROPASS permet à chaque individu de recenser et mettre en valeur les différentes compétences acquises au cours de son parcours d'apprentissage.
Le programme ERASMUS MUNDUS favorise la coopération Union européenne-pays tiers dans l'enseignement supérieur.
Le programme TEMPUS est un programme de coopération qui vise la modernisation des universités et le renforcement des capacités institutionnelles et administratives des établissements de l'enseignement supérieur.
Le processus de BOLOGNE a pour objectif de mettre en place un espace européen de l'enseignement supérieur.
Le LABEL européen des langues permet de valoriser des projets novateurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.
EUROGUIDANCE est un réseau dont l'objectif est de développer la dimension européenne dans les actions d'orientation.
JEUNESSE EN ACTION Programme encourageant la citoyenneté, la solidarité et la tolérance chez les jeunes

A Citizens' Initiative : MEET



A BETTER EDUCATION FOR EUROPEANS A CITIZENS' INITIATIVE

MEET – Movement towards a European Education Trust - is an umbrella organisation especially set up with the intention of using the Citizen's Initiative as a vehicle for a wide variety of different associations with a wide variety of specific areas of interests to come together with one common purpose and a very concrete goal of 1 million signatures to ask the Commission to see how to achieve it. For example, the European Association of History Educators, would be an excellent partner, very specific in its own goals but able to contribute to the wider Movement towards European Education and Education in Europe, enriching a European curriculum, creating synergies and putting into practice the European ethos of "unity in diversity".

MEET is currently reaching out to all partners, associations and networks interested in contributing to such a campaign and is ready to start work. The Constitutive General Assembly of MEET took place on the 4th December 2010 in Brussels. The Statutes were adopted and signed by the Founding Members and Pledge Partners and the Executive Committee was designated according to the Statutes for one extendable year with the total number of members set at 12 of which over half are "*membres de droit*". All documents can be found on our website www.euroedtrust.eu

The **Citizens Initiative** was adopted in December 2010 and the first ECI may be registered on **1 April 2012**. This means that MEET has time to work with members and experts to define the wording of the petition, identify the campaign strategy and put together a campaign team. For all information on the Citizens Initiative, final regulations, FAQs etc, in all languages see http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/citizens_initiative/index_en.htm

The specific legal procedures for launching an ECI are set out in **EU regulation 211/2011**. Regulations are quite complex and but the main **CI points** are that, once registered, the CI has 12 months to collect the million signatures. The national signature quotas are equal to 750 times the number of MEPs and must be reached in at least seven different member states. Signatures must be submitted to the relevant competent authority in each EU member state for validation. Once validated the CI can be submitted following which there is a public hearing in the European Parliament and the Commission decides whether or not it will propose a legal act. Finally the Council and the European Parliament might decide on the new legislation.

The task is massive and we need every help we can, but we know we can make a difference by positively influencing the political arena. This is OUR chance to have OUR view known. Don't let it pass by - contact us today and get informed and involved: meet@euroedtrust.eu